

Anfh

Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

OCCITANIE

Plan d'actions régionales 2023

Depuis 2019, les instances de l'Anfh Occitanie poursuivent leurs travaux collaboratifs afin d'adapter et de proposer un Plan d'actions régionales (PAR), permettant de répondre, au mieux et au plus près, au contexte et aux besoins des établissements adhérents et des territoires.

Offre de services « clé en main » mise à disposition des établissements adhérents, le PAR Occitanie vise à vous accompagner dans l'élaboration de vos plans de formation, et plus largement, de vos politiques RH et de recrutement. Il offre à l'ensemble des agents de la région un accès à un panel diversifié et riche d'actions de formation, en prise directe avec leurs problématiques professionnelles et quotidiennes. Avec plus de 2600 départs en formation soutenus annuellement et 233 sessions de formation organisées et financées par l'Association chaque année, le PAR reste un marqueur fort des ambitions portées par l'Anfh Occitanie ces dernières années en matière de mutualisation au niveau régional. Construit en étroite collaboration avec l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux occitans, à partir d'un recensement des besoins réalisé par département et/ou secteur, ce nouveau PAR Occitanie 2023 est construit autour de onze axes.

Avec près de 122 thèmes de formation proposés, vous retrouverez ainsi dans ce PAR 2023, des actions largement plébiscitées par les établissements ces dernières années comme par exemple, à titre illustratif, les formations sur le parcours encadrement, le parcours RH, le dispositif pour les personnels techniques...

En complément, la nouvelle plateforme de formation e-e-formation.anfh.fr propose des contenus en e-learning afin de favoriser l'accès aux formations des agents sur des thématiques pertinentes comme : les fondamentaux de la laïcité, l'égalité professionnelle femmes-hommes, la limitation et l'arrêt de certains soins thérapeutiques, le droit des patients en fin de vie, ou encore les soins sans consentement.

Au-delà de ces nombreuses actions, des offres de formation et d'accompagnement nationales ou régionales vous sont toujours proposées en 2023 pour vous accompagner dans la poursuite ou le lancement de vos démarches institutionnelles RH autour de sujets d'actualité comme la GPMC, les compétences-clés, le handicap, le développement durable, l'intelligence artificielle, le management collaboratif et appréciatif, etc. Un focus particulier est porté cette année sur la RSE (Responsabilité sociétale et environnementale des établissements). Sur le volet Développement Durable, l'offre de formation est poursuivie. Sur le volet QVT, des formations et une nouvelle boîte à outils renforcée pour donner notamment suite à la réalisation de votre baromètre social, sont aussi proposées. Enfin, sur le volet Égalité femmes-hommes, une offre de formation spécifique est également mise à disposition (personnels RH, encadrants, référents) dans ce PAR 2023.

Le PAR Occitanie est enfin complété par près de 600 actions de formation disponibles à l'achat sur la plateforme d'achat en ligne de formation Anfh – LA ForMuLE, dont les marchés sont contractualisés par les délégations Anfh dans le respect des commandes publiques. Si vous n'avez pas encore accès à la plateforme d'achat, je vous invite à prendre contact avec le Pôle formation de votre délégation.

Enfin, le PAR Occitanie 2023 se veut évolutif et adaptable : il peut être couplé à une planification de formations en intra au sein de vos structures sur une ou plusieurs formations. Il pourra ainsi s'enrichir d'actions complémentaires éventuelles pour tenir compte toujours au plus près de vos attentes, besoins et sujets d'actualité RH et compétences pour cette nouvelle année qui s'engage.

Espérant que cette offre régionale retienne toute votre attention et réponde à vos attentes, les équipes de l'Anfh Occitanie restent à votre écoute pour vous accompagner tout au long de l'année.

Olivier RASTOUIL
Président de l'Anfh Occitanie

D'un coup d'œil

Sommaire

Éditorial	p. 03
Projet stratégique 2020 – 2023	p. 05
Une équipe à votre service	p. 06
Retrouvez la carte des Établissement adhérents	p. 07
Présentation générale de l'Anfh	p. 08
Financements Anfh	p. 09
Les services destinés aux établissements	p. 10
Les principaux outils et services proposés par l'Anfh aux établissements adhérents	p. 12
La nouvelle offre digitale de l'Anfh	p. 15
Comment venir à l'Anfh Occitanie ?	p. 16
Modalités d'inscriptions	p. 18
Offre de formation	p. 19

Projet stratégique 2020-2023

Prenant en compte les éléments de réalisation du projet stratégique 2016-2019 et les évolutions en cours de l'environnement, le projet stratégique 2020-2023 de l'Anfh s'articule autour de quatre ambitions stratégiques, déclinées en douze objectifs.

Ambition 1 Sécuriser collectivement et accompagner individuellement les parcours des agents

- > **Objectif 1** – Maintenir et développer les capacités d'évolution professionnelle des agents.
- > **Objectif 2** – Structurer et développer l'information et l'accompagnement des agents, notamment au travers du Conseil en évolution professionnelle (CEP).
- > **Objectif 3** – Renforcer une offre facilitant et sécurisant les transitions professionnelles.

Ambition 2 Soutenir les politiques RH des établissements

- > **Objectif 4** – Poursuivre l'accompagnement des politiques GPMC des établissements.
- > **Objectif 5** – Renforcer l'offre aux établissements pour la mise en place de leurs politiques de prévention, notamment en matière de Qualité de vie au travail (QVT).
- > **Objectif 6** – Soutenir les territoires et les établissements : formation, DPC, nouvelles modalités d'acquisition de compétences.
- > **Objectif 7** – Contribuer à l'attractivité des établissements et des métiers.

Ambition 3 Accompagner la dynamique territoriale des établissements et des équipes

- > **Objectif 8** – Construire et ouvrir une offre accessible à tous les professionnels sur les territoires.
- > **Objectif 9** – Faciliter le déploiement et l'accès à des actions de formation « médecins/non médecins ».
- > **Objectif 10** – Poursuivre et adapter l'accompagnement des établissements et des équipes dans le cadre des nouveaux projets territoriaux de santé.

Ambition 4 Anticiper les transformations sociétales, scientifiques, techniques, numériques et organisationnelles du secteur

- > **Objectif 11** – Anticiper les impacts des évolutions scientifiques, techniques et numériques sur les métiers et les organisations.
- > **Objectif 12** – Renforcer l'offre sur les thématiques du développement durable, de la responsabilité sociale des établissements et de l'égalité professionnelle.

Chantiers transverses :

- > développer les outils d'évaluation de la qualité ;
- > simplifier et dématérialiser les circuits ;
- > enrichir l'offre sur fonds mutualisés ;
- > renforcer le positionnement de l'Anfh dans un nouvel environnement institutionnel.

Présentation

Une équipe à votre service

MIDI-PYRÉNÉES

Délégation Midi-Pyrénées

> midipyrenees@anfh.fr

Délégué territorial (Assistante)

Audrey FABES

> 05 61 14 78 68
> a.fabes@anfh.fr

Pôle formation

Anissa BOUKHALFI

> 05 61 14 78 64
> a.boukhalfi@anfh.fr

Fatima SARAIVA

> 05 61 14 78 62
> f.saraiva@anfh.fr

Pôle dispositifs individuels

Nicolas DELUC

> 05 61 14 95 73
> n.deluc@anfh.fr

Marjana HASSANI

> 05 61 14 78 66
> m.hassani@anfh.fr

Pôle gestion de fonds

Martine CHANCHE

> 05 61 14 78 69
> m.chanche@anfh.fr

Anne-Marie COSTE

> 05 61 14 95 75
> am.coste@anfh.fr

Isabelle GUYARD

> 05 61 14 95 70
> i.guyard@anfh.fr

Catherine MIMCHE

> 05 61 14 78 67
> c.mimche@anfh.fr

Bernadette PÉNALVA

> 05 61 14 78 63
> b.penalva@anfh.fr

Geneviève PONS

> 05 61 14 95 71
> g.pons@anfh.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Délégué territorial

Aude DELPECH

> 04 67 04 35 10
> languedocroussillon@anfh.fr

Assistante

Ka LY

> 04 67 04 35 10
> k.ly@anfh.fr

Pôle formation

Florence BOCQUEL

> 04 67 04 35 13
> f.bocquel@anfh.fr

Béatrice FABRE

> 04 67 04 31 03
> b.fabre@anfh.fr

Pôle dispositifs individuels

Marie Colombe ZANNETTACCI

> 04 67 04 35 14
> mc.zannettacci@anfh.fr

Nicolas DELUC

> 04 67 04 35 14
> n.deluc@anfh.fr

Pôle gestion de fonds

Delphine AKNIN

> 04 67 04 30 21
> d.aknin@anfh.fr

Nathalie GROSJEAN

> 04 67 04 35 17
> n.grosjean@anfh.fr

Marie Noëlle GUERDER

> 04 67 04 35 12
> mn.guerder@anfh.fr

Sabrina GUIN-GIACONI

> 04 67 04 35 11
> s.guin@anfh.fr

Pascale HAUC

> 04 67 04 35 15
> p.hauc@anfh.fr

Stéphane MANIPOU

> 04 67 04 30 20
> s.manipou@anfh.fr

Isabelle MIRANDA

> 04 67 04 35 16
> i.miranda@anfh.fr

Isabelle PIOL

> 04 67 04 31 02
> i.piol@anfh.fr

**Retrouvez la carte
des établissements
de votre région
confiant leurs fonds
de formation à l'Anfh.**



Anfh Association nationale
pour la formation permanente
du personnel hospitalier

Accédez à la carte
en scannant
le QR code avec
votre smartphone



WWW.ANFH.FR

Présentation

Présentation générale de l'Anfh

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (Anfh) est une association loi 1901 agréée par le ministère de la Santé depuis 2007. Elle est aujourd'hui le seul OPCA du secteur public.

Sa raison d'être

Collecter, gérer, mutualiser et optimiser les fonds qui lui sont confiés au titre de la formation professionnelle des agents de la FPH pour l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics adhérents, mais aussi proposer aux établissements et aux agents les services permettant le déploiement d'une formation continue de qualité.

Depuis sa création en 1974, l'Association a acquis une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font aujourd'hui une référence en matière de formation professionnelle du secteur sanitaire et social.

La structure repose sur trois valeurs fondatrices **PARITARISME**

Les instances de décision sont composées conjointement de la Fédération hospitalière de France (FHF), représentant les établissements employeurs de la Fonction publique hospitalière, et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, UNSA, SUD, CFTC, CFE-CGC). L'alternance aux postes de président et vice-président se pratique tous les ans entre les représentants des employeurs et les organisations syndicales aux niveaux national, territorial et régional.

PROXIMITÉ

Avec 16 délégations régionales regroupant 26 délégations territoriales, l'Anfh met au service de la FPH des professionnels de la formation spécialisés dans les domaines sanitaire, médico-social et social.

SOLIDARITÉ

Elle s'exerce par la mutualisation des moyens financiers, mais aussi par le partage d'expériences et la mise en commun des connaissances.

Zoom sur le projet stratégique 2020-2023

Poursuivre, intensifier ou ajuster les nombreux dispositifs, politiques et actions mises en place en faveur des agents, des établissements et de la qualité de prise en charge des patients. C'est la finalité du nouveau projet stratégique de l'Anfh. Fruit de nombreuses discussions, cette feuille de route redéfinie tous les quatre ans, structure l'action de l'Association et précise ses ambitions et priorités.

Articulé autour de quatre ambitions, le nouveau projet stratégique entend inscrire l'action de l'Association en forte cohérence avec un environnement institutionnel en évolution, à la fois dans le champ de la formation professionnelle et dans les secteurs de la santé, du médico-social et du social. La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et le projet de loi de transformation de notre système de santé induisent en effet de profonds changements qui impactent l'action de l'Anfh, tant au niveau de son positionnement qu'au niveau des attentes de ses établissements adhérents.

Ambition 1

➤ Sécuriser collectivement et accompagner individuellement les parcours des agents.

Ambition 2

➤ Soutenir les politiques RH des établissements.

Ambition 3

➤ Accompagner la dynamique territoriale des établissements et des équipes.

Ambition 4

➤ Anticiper les transformations sociétales, scientifiques, techniques, numériques et organisationnelles du secteur.

Financements Anfh

L'Anfh collecte cinq fonds.

2,1%

Plan de formation

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux employant des agents de la Fonction publique hospitalière doivent consacrer au minimum 2,1% des rémunérations inscrites au budget à la formation.

0,2%

Dispositifs individuels

Cette contribution est obligatoirement versée à l'Anfh et finance le Congé de Formation Professionnelle, le congé pour Validation des Acquis de l'Expérience et le congé pour Bilan de Compétences. L'initiative relève exclusivement de l'agent.

0,6%

FMEP

Il s'agit du Fonds mutualisé pour le financement des Études promotionnelles de l'agent. Les Études promotionnelles désignent les formations qui aboutissent aux diplômes du secteur sanitaire et social (liste fixée par arrêté du ministère de la Santé). Leur initiative relève exclusivement de l'établissement qui s'occupe de présenter les demandes de prise en charge à l'Anfh.

4,8%

ESAT

L'Anfh propose, aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), de collecter et gérer la contribution

destinée à financer la formation continue des travailleurs handicapés accueillis.

0,75% – 0,5%

DPC médical

Depuis 2013, l'Anfh gère les fonds de formation et DPC des médecins sur une base volontaire des établissements. L'adhésion leur permet de bénéficier des services de l'Anfh et d'une contribution financière versée par l'ANDPC.

Partenariats financiers

Au niveau national, deux partenariats structurants se poursuivent actuellement :

- > partenariat avec la CNSA sur la qualification des personnels, les ASG et les emplois d'avenir ;
- > partenariat avec le FIPHFP sur le handicap (partenariat national se déclinant en régions).

Au niveau régional, à titre d'exemple, sur la période de mise en œuvre du projet stratégique 2016-2019, 125 nouvelles conventions ont été signées toutes délégations confondues.

Les principaux partenaires des délégations sont les ARS, les Conseils régionaux, les Direccte (Fonds européens FSE), le CNFPT, la CNRACL (FNP) et le FIPHFP.

Les principales thématiques faisant l'objet de conventions partenariales financières en délégation sont les suivantes :

- > appui aux politiques GPMC

des établissements ;

- > élaboration ou renouvellement de cartographies métiers ;
- > soutien financier au développement des Études promotionnelles ;
- > soutien aux parcours qualifiants et certifiants d'agents cibles dans le secteur ;
- > appui aux politiques handicap des établissements ;
- > soutien des établissements dans leur politique de prévention des risques ou qualité de vie au travail ;
- > professionnalisation des acteurs « achats » dans les établissements ;
- > soutien aux démarches de certification des établissements et comptabilité analytique ;
- > dispositifs en faveur des compétences-clés ;
- > soutien spécifique aux politiques formation des petits établissements ou Ehpad ;
- > appui au développement de nouvelles modalités d'apprentissage ;
- > soutien aux mobilités inter fonctions publiques ;
- > dispositifs de simulation en santé ;
- > etc.

Les services destinés aux établissements

L'Anfh offre aux responsables de formation et aux directeurs des ressources humaines des établissements adhérents un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers.

Un accompagnement spécifique sur la gestion de la formation et des parcours professionnels

Pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques RH-formation, l'Anfh accompagne les établissements hospitaliers dans leurs démarches en mettant à leur disposition de nombreux outils méthodologiques et informatiques.

Plateforme en ligne pour l'achat de formations et centrale d'achats

La plateforme d'achats en ligne de l'Anfh est conçue pour sécuriser et simplifier les achats de formation des adhérents de l'Anfh. Disponible sur le site anhf.fr, cette solution informatique est exclusivement dédiée à l'achat de formations. La plateforme de l'Anfh offre la possibilité de gérer l'ensemble de la procédure d'achat : publication des appels d'offres ou consultation en direct d'un ou plusieurs organisme(s) de formation, échanges avec les organismes candidats, modification de cahiers des charges, réception et ouverture des plis, attribution du marché, archivage, etc. Avantage supplémentaire, elle dispose de fonctionnalités de partage de documents (cahiers des charges, conventions, etc.), favorisant ainsi la mutualisation des expériences et bonnes pratiques avec d'autres établissements.

Le logiciel Gesform de gestion de la formation Gesform et Gesplan ont été remplacés par Gesform Évolution, regroupant l'ensemble des modules, qui permettra une sécurisation et une mise à jour facilitée pour les établissements adhérents. Interface en temps réel, elle permettra de simplifier la gestion du processus de la formation professionnelle.

—
Plateforme d'achats de l'Anfh
plateforme-achats.anfh.fr

Outil de commande en ligne de formations Anfh « LA ForMuLE »

L'Anfh étant une centrale d'achat de prestations de formations, elle passe et contractualise des marchés de formations pour le compte des établissements adhérents. Aucune mise en concurrence n'est à réaliser par ces derniers lorsque l'achat a été réalisé par l'Anfh.

Dans le cadre de cette démarche d'accompagnement, l'Anfh a construit un outil de commande en ligne, permettant aux adhérents de consulter l'offre de formations achetées par l'Anfh et commander des sessions dans le cadre des marchés publics attribués par l'Association.

Les principales fonctionnalités de l'outil seront les suivantes :

- > visualiser l'ensemble des marchés de formations contractualisés par l'Anfh ;
- > rechercher des formations et les enregistrer en favoris ;
- > passer, modifier et annuler des commandes dans le cadre de ces marchés ;
- > consulter les données statistiques relatives à ces commandes.

Un seul outil pour gérer les processus de formation : Gesform Évolution.

Une solution centralisée, où les applications et les données sont hébergées par l'Anfh. L'ergonomie générale de Gesform Évolution est intuitive, claire et favorise une prise en main rapide. Les équipes des systèmes d'information des établissements ne sont plus sollicitées pour les mises à jour de versions. Un outil qui est partagé avec la délégation régionale : les conseillers de l'Anfh utilisent le même outil pour traiter les demandes de financement de formation ; un outil



unique permettant de dématérialiser l'entretien auprès des cadres, de recueillir les besoins de formation, de saisir les demandes de formation et de générer automatiquement les dossiers acceptés par les commissions de formation, pour constituer un préplan à présenter en Comité technique d'établissement (CTE); un outil qui permet de gérer des plans de formation communs à plusieurs établissements (GHT, directions communes, etc.).

Les cartographies des métiers

À l'heure où le paysage sanitaire, social et médico-social se transforme, la gestion des métiers est importante. Dans ce contexte, l'Anfh développe un dispositif de cartographie des métiers permettant d'éclairer les réflexions stratégiques des établissements, des instances et de leurs partenaires sur les perspectives métiers, les besoins de formation et d'Études promotionnelles.

Qualité des actions de formation

Les instances de l'Anfh ont validé le projet d'accompagnement des établissements adhérents de l'Anfh à l'amélioration de la qualité de leurs actions de formation. Compte tenu des évolutions réglementaires pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'Anfh souhaite accompagner ses établissements adhérents avec un triple objectif:

- > poursuivre la dynamique impulsée par le référencement Datadock;
- > favoriser l'obtention de la certification Qualiopi de ces établissements adhérents;
- > inscrire et afficher sa « politique qualité » dans le nouvel environnement de la formation professionnelle continue.

L'animation des réseaux professionnels

Cette animation se concrétise par l'organisation de journées thématiques, la proposition d'actions de formations nationales et régionales « clés en main » pour enrichir les plans de formation des établissements ou encore, par exemple, par l'animation de réseaux de responsables formation. Cette animation de réseaux permet l'échange de pratiques entre pairs, l'utilisation de données nationales, ainsi que la mise à disposition de repères sur l'évolution des métiers.

Information des adhérents

La Lettre de l'Anfh

L'Anfh diffuse à l'ensemble de ses adhérents un magazine trimestriel, *La Lettre de l'Anfh*, qui aborde, sur seize pages, l'actualité de la formation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

—
Les numéros de *La Lettre de l'Anfh* sont disponibles sur anfh.fr

Informers les agents et les établissements

Dépliants, guides, affiches... l'Anfh édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils sont disponibles pour les établissements adhérents sur simple demande auprès de la délégation régionale Anfh ou à partir d'anfh.fr

Des guides pour les acteurs de la formation

Dans le cadre de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'Anfh propose un guide, constitué de fiches thématiques, qui a pour ambition d'aider les établissements membres de GHT à décrypter ce nouveau dispositif, de les éclairer sur les choix

à effectuer et de leur fournir des pistes opérationnelles de coordination de la formation.

- > Des fiches pratiques sur les droits et les modalités d'utilisation du CPF: ces fiches pratiques ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre du CPF au sein des établissements. Elles en rappellent les principaux enjeux et précisent ses modalités d'application pour les établissements.
- > Un guide sur l'éligibilité: ce guide s'attache à définir les éléments d'analyse qui permettront d'apprécier le caractère éligible d'une action de formation.
- > Un guide des métiers: guide de référence sur les métiers de la Fonction publique hospitalière, il propose aux professionnels du secteur et à un large public de s'informer sur les conditions d'accès aux métiers (recrutement, diplômes, etc.), d'identifier les possibilités de mobilité dans une logique de parcours professionnel et d'accompagner les pratiques professionnelles (GPMC, FPTLV, CPF).
- > Etc.

La plateforme Learning Management System (LMS)

Pour les établissements et salariés de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh lance son espace digital de formation: la plateforme Learning Management System (LMS).

Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh autour de six thématiques: qualité de vie au travail, soins sans consentement, troubles du comportement de la personne âgée, mission zéro risque, série H et vis ma vie de cadre.

—
Plus d'infos
> www.anfh.fr

Les principaux outils et services proposés par l'Anfh aux établissements adhérents

L'Anfh offre aux directions générales, aux directeurs des ressources humaines et responsables de formation des établissements adhérents, un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers et à accompagner les établissements dans le déploiement de leurs projets institutionnels.

Les outils d'appui (gestion RH, achats de formation et qualité de la formation)

Pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques RH-formation, l'Anfh accompagne les établissements hospitaliers dans leurs démarches en mettant gratuitement à leur disposition de nombreux outils méthodologiques et informatiques :

- > l'accompagnement quotidien des conseillères de l'Anfh auprès des services formation des établissements dans l'usage des nouveaux outils de gestion de formation mis à leur disposition depuis mai 2021 : Gesform Évolution (GE) et Gesform Évolution Allégé (GEA) pour les petits établissements ;
- > la mise à disposition, dès 2021, d'une offre globale autour de l'entretien professionnel (établissements, évaluateurs, évalués) : dispositif d'accompagnement et de formation, évolutions dans Gesform GPMC, outils de communication et tutoriels Anfh, etc. ;
- > la mise à disposition de la centrale d'achats « LA ForMuLE » (achat de formations mutualisé en ligne pour les établissements), l'organisation régulière d'ateliers d'accompagnement par les délégations Anfh Languedoc et Midi-Pyrénées pour sa prise en main par les différents services concernés dans les établissements et la mise à disposition auprès des établissements d'outils d'aide à la conduite des achats de prestations de formation ;
- > l'accompagnement par l'Anfh des établissements à la compréhension du nouveau cadre réglementaire de la qualité et à l'obtention de la certification Qualiopi ;
- > la mise à disposition par l'Anfh d'une plateforme LMS (Learning Management System) pour l'hébergement et la diffusion de contenus de formation e-learning ;

- > la mise à disposition de « e-Multi + », dispositif d'intégration et d'information des salariés en version e-learning.

Les projets régionaux

De nombreux projets régionaux thématiques sont proposés par l'Anfh Occitanie, pour soutenir les politiques RH des établissements :

- > la poursuite de l'accompagnement proposé par l'Anfh aux établissements à la GPMC et la mise en place de nouveaux plans d'action en 2022 suite aux travaux de cartographie régionale des métiers Occitanie pour les personnels non médicaux et médicaux conduits en 2021 ;
- > la mise en place d'une offre régionale spécifique et identifiable pour la sécurisation des parcours de formation vers l'obtention de la qualification d'aide-soignant ;
- > la poursuite de la mise en place de formation et d'outils d'accompagnement au déploiement de politiques en faveur de l'égalité femmes-hommes ;
- > la poursuite de l'accompagnement à la mise en place de politiques qualité de vie au travail avec la mise à disposition dans les établissements d'un nouvel outil « baromètre social » en 2022 et d'une offre spécifique autour de la prévention des risques psychosociaux (DU préventeurs proposés sur le territoire de Midi-Pyrénées) ;
- > la poursuite de l'accompagnement dans l'intégration de nouveaux modes managériaux et amélioration des dynamiques d'équipe au sein des établissements avec le développement d'actions de formation sur l'intelligence collective et le management participatif (projet I.CARE) ;
- > etc.

L'Anfh Occitanie poursuit également son effort pour accompagner les établissements qui le souhaitent, autour des évolutions sociétales, techniques

et scientifiques impactant aujourd'hui les organisations et les process :

- le déploiement d'une offre sur l'intégration de l'intelligence artificielle dans les process et les organisations des établissements de la FPH;
- la poursuite et le renforcement de l'offre d'accompagnement proposée autour de la Responsabilité sociétale des établissements (RSE), notamment dans son volet « développement durable » pour soumettre une offre d'accompagnement dans les domaines de l'énergie, de la gestion des déchets, du gaspillage alimentaire ou encore de l'écoconception des soins.

Les séminaires, les journées et les réseaux régionaux

Les réunions de recensement des besoins du PAR

Des réunions départementales sont mises en place annuellement en direction des directeurs d'établissements, DRH et/ou des responsables de formation dans les différents départements de la région afin d'arrêter ensemble les thématiques de formation structurantes du PAR de l'année suivante, au regard des besoins exprimés par le département ou la catégorie d'établissements.

Languedoc-Roussillon

- Pyrénées Orientales : 19 janvier 2023.
- Aude : 24 janvier 2023.
- Hérault : 26 janvier 2023.
- Gard : 31 janvier 2023.
- Lozère : 2 février 2023.

Midi-Pyrénées

- Établissements sociaux : 3 février 2023
- Gers et Hautes-Pyrénées : 18 octobre 2022.
- Aveyron, Tarn, Lot : 20 octobre 2022.
- Ariège, Tarn-et-Garonne Haute-Garonne : 15 novembre 2022.

Les réseaux RFC, ateliers-formation ou ateliers techniques, etc.

Les délégations Anfh Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées proposent régulièrement des rencontres aux responsables et chargés de formation en région ou sur les territoires. Par exemple, des ateliers techniques, proposés aux agents des services formation et services RH des établissements, organisés et proposés par l'Anfh permettent une meilleure connaissance des procédures Anfh et une optimisation des temps de traitement des dossiers. Des réunions sont également régulièrement organisées par l'Anfh Occitanie sur les territoires pour accompagner les nouveaux arrivants en établissements dans leurs nouvelles fonctions formation. Des rencontres sont également organisées annuellement en réseaux RFC pour de l'échange de pratiques, de la mutualisation de compétences et la création d'outils concrets pour les agents en charge de la formation dans les établissements.

Le séminaire des responsables et chargés de formation Occitanie, les 20-21 avril 2023

L'Anfh propose aux responsables et chargés de formation un séminaire annuel d'un jour et demi à deux jours qui se donne pour objectifs :

- de confronter les pratiques entre pairs;
- de s'enrichir par l'échange de pratiques, de partager les expériences, les réflexions et les méthodes;
- de partager avec les autres acteurs régionaux de la formation professionnelle;
- de mettre à jour leurs connaissances sur des sujets d'actualité impactant leur quotidien;
- de proposer un échange et un partage d'informations sur les problématiques de formation des établissements et sur l'actualité régionale et nationale du territoire.

Les journées régionales thématiques

Les administrateurs Anfh Occitanie proposent chaque année aux établissements adhérents de l'Anfh, des journées sur une thématique spécifique. Il en est ainsi notamment pour les journées annuelles récurrentes suivantes :

- journée « Gériatrie »;
- journée « Soins »;
- journée « Cadres »;
- journée « Handicap ».

En 2023, une journée régionale spécifique au secteur de la psychiatrie et une autre au secteur de la protection de l'enfance, de la famille et du handicap seront également proposées.

Les animations de réseaux professionnels inter-établissements

L'Anfh Occitanie, par ses nombreux projets régionaux, et parce qu'elle est en lien avec ses partenaires institutionnels, développe son soutien à l'organisation et l'animation de réseaux professionnels thématiques entre établissements de la région :

- réseau des référents QVT (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées);
- réseau des référents Handicap (Midi-Pyrénées);
- réseau des référents GPMS (Midi-Pyrénées);
- réseau des référents Développement durable et réseau des acheteurs écoresponsables (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées);
- etc.

La plateforme e-formation (LMS)



Pour les établissements et salariés de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh lance son espace digital de formation : la plateforme Learning Management System (LMS). Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh autour de six thématiques : qualité de vie au travail, soins sans consentement, troubles du comportement de la personne âgée, mission zéro risque, série H et vis ma vie de cadre. Plus d'infos : www.e-formation.anfh.fr/login/index.php#region-catalogue

Présentation

La nouvelle offre digitale de l'Anfh

L'Anfh enrichit son offre de contenus e-learning disponibles sur sa plateforme e-[formations.anfh.fr](https://e-formations.anfh.fr)

Une plateforme gratuite et adaptée à chaque besoin

Ouverte à tous les agents des établissements adhérents de l'Anfh, la plateforme donne accès à trois types de contenus en fonction des modalités d'inscription :

- > contenus en libre accès : des articles, des ressources documentaires (interviews, vidéos, etc.), des webinaires peuvent être consultés sans compte utilisateur et sans inscription ;
- > contenus en auto-inscription : des modules interactifs et des présentations animées sont proposés aux agents disposant d'un compte. Ils peuvent s'y inscrire par eux-mêmes ;
- > contenus en inscription institutionnelle : des contenus de formation tels que des serious games et des modules interactifs proposés aux établissements qui y inscrivent leurs agents.

Thématiques en inscription institutionnelle

- > Soins sans consentement.
- > Troubles du comportement de la personne âgée.
- > Vis ma vie de cadre.
- > Mission zéro risque.
- > Qualité de vie au travail.
- > Série H (pour Handicap).
- > Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel (e-Multi +).
- > Formation de formateur/animateur e-Multi +.
- > Réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel (public « évaluateurs »).
- > Règlement, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel (public « évalués »).
- > Limitation et arrêt des thérapeutiques.
- > Droits des patients en fin de vie.
- > Éthique 2.0.
- > Égalité professionnelle femmes-hommes.
- > Les fondamentaux de la laïcité.

Pour donner accès à ces contenus à votre établissement, contactez :

- > Florence Bocquel : f.bocquel@anfh.fr (Anfh Languedoc-Roussillon) ;
- > Anissa Boukhalfi : a.boukhalfi@anfh.fr (Anfh Midi-Pyrénées).

Thématiques en accès libre

Découvrez nos parcours e-learning en accès libre en allant directement sur notre plateforme : <https://e-formations.anfh.fr>

Vous y trouverez les thématiques d'actualité suivantes, avec de nombreux contenus :

- > l'environnement professionnel ;
- > l'évolution de carrière : « Se préparer à son entretien professionnel » (public évalué – 10 min) ;
- > le management ;
- > la qualité de vie au travail ;
- > le soutien en matière de ressources humaines ;
- > le covid-19 ;
- > les soins ;
- > l'enregistrement de webinaires disponibles en replay...

Une plateforme pour héberger les contenus développés par vos services

Les établissements adhérents auront la possibilité d'héberger sans coût des contenus créés ou achetés pour la formation interne de leurs agents. Une charte d'engagement précisera les modalités de cet hébergement : principalement, la limitation de l'accès à ces contenus à leurs personnels internes et l'interdiction de toute commercialisation. Pour plus d'informations, contactez votre conseillère formation.

Plan d'accès

Comment venir à l'Anfh ?

ANFH

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Immeuble Le Fahrenheit
Odysseum – ZAC Hippocrate
120, avenue Nina Simone
34 000 MONTPELLIER
Tél. 04 67 04 35 10

En voiture

> Depuis Montpellier centre :
direction A9 puis Odysseum.
> Depuis l'autoroute A9 :
sortie n° 29 direction
Odysseum-Montpellier centre,
puis Odysseum.

GPS

Sélectionner le Carrefour
de Londres situé à environ
100m des bureaux.

Parking

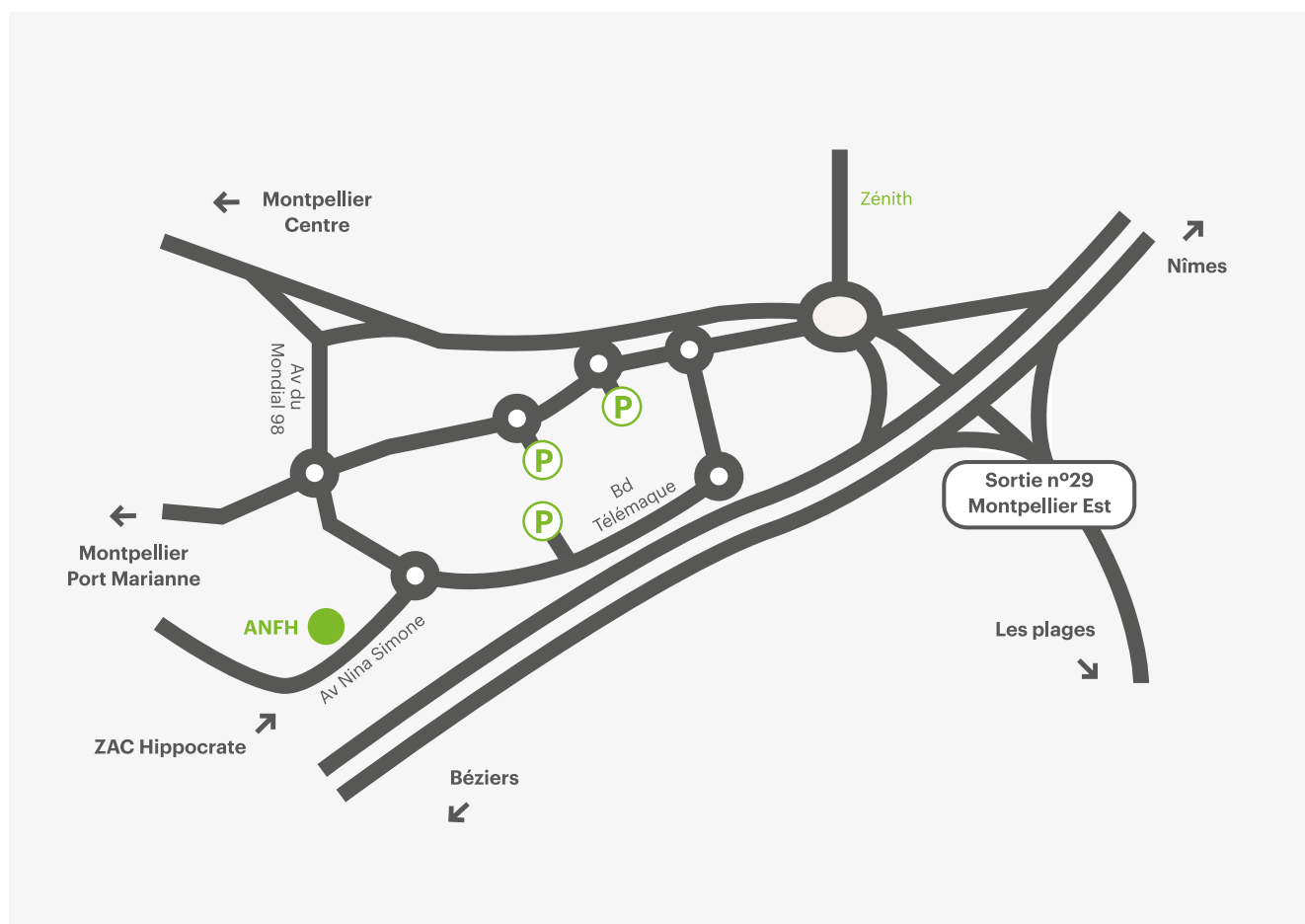
Se garer sur les parkings payants
d'Odysseum et garder les justifi-
catifs pour le remboursement.

En tramway

Ligne 1 direction Odysseum,
station : Place de France.

En bus

Ligne 9 et La Ronde,
arrêt : Place de France.



**ANFH
MIDI-PYRÉNÉES**

Parc du Canal
1, rue Giotto
31520
RAMONVILLE-SAINT-AGNE
Tél. 05 61 14 78 68

En voiture

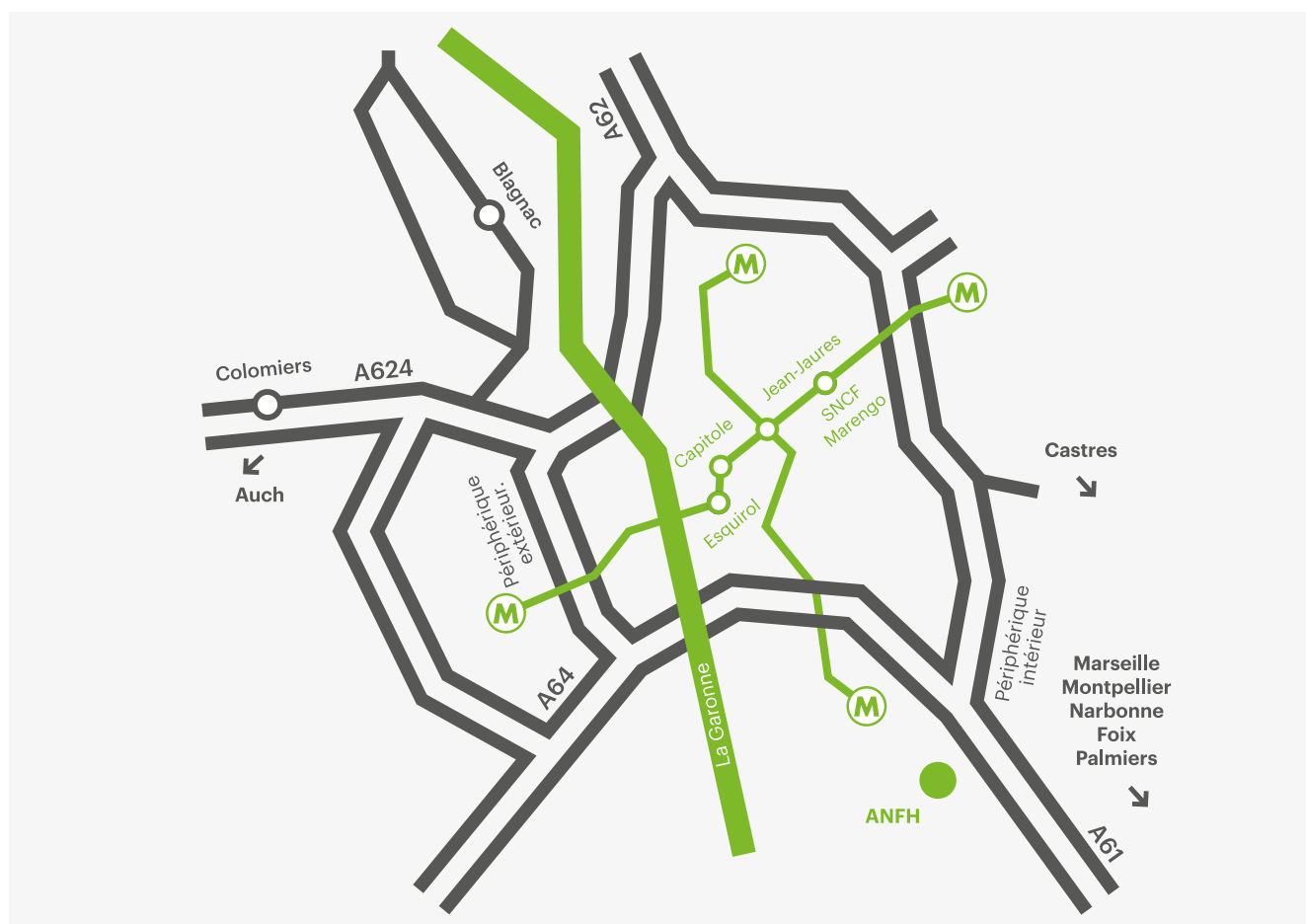
> Depuis la rocade:
sortie 19 le Palays-Ramonville,
puis CNES – Parc du Canal.
Au rond-point près du Buffalo
Grill, prendre avenue de l'Europe,
puis rue Giotto.
> Depuis l'autoroute A61:
direction Toulouse centre,
sortie 19, puis CNES –
Parc du Canal.

En métro

Prendre la ligne B direction
Ramonville, descendre
à la station terminus.

En bus

Prendre la navette 111 en sortie
du terminus ligne B
puis descendre à l'arrêt :
Parc du Canal.



Modalités d'inscription

Les inscriptions pour les AFR, AFC, AFN se feront *via* la plateforme d'inscription en ligne disponible sur One drive. Pour cela, vous recevrez un lien qui vous permettra d'accéder directement à un tableau d'inscription en ligne.

À votre écoute

DÉLÉGATION MIDI-PYRÉNÉES

Anissa BOUKHALFI

> 05 61 14 78 64
> a.boukhalfi@anfh.fr

Fatima SARAIVA

> 05 61 14 78 62
> f.saraiva@anfh.fr

Geneviève PONS

> 05 61 14 95 71
> g.pons@anfh.fr

DÉLÉGATION LANGUEDOC-ROUSSILLON

Florence BOCQUEL

> 04 67 04 35 13
> f.bocquel@anfh.fr

Béatrice FABRE

> 04 67 04 31 03
> b.fabre@anfh.fr

Aucun identifiant, aucun mot de passe n'est exigé. L'utilisation de la plateforme d'inscription est gratuite et exclusivement réservée aux services formation continue des établissements adhérents à l'Anfh.

Validation des inscriptions

Les formations seront organisées sous réserve d'un nombre de huit participants minimum.

L'Anfh Occitanie adressera aux responsables formation continue les convocations et/ou les refus de candidature, par courriel, deux mois avant le début de la formation.

Désistement tardif ou absence le jour de la formation

Sera considérée comme désistement tardif la non participation d'un agent inscrit, qui survient dans le mois précédent le premier jour de la formation ou le jour de la formation et dont le remplacement ne pourra être assuré.

> En cas de désistement tardif d'un agent, il appartient à l'établissement de proposer le nom d'un remplaçant.

> Nos actions de formation peuvent être réalisées en intra dans les établissements.

> Possibilité de décliner les actions de formation proposées par l'Anfh en intra dans les établissements, sous réserve que les groupes soient financés sur les plans de formation.

Conditions de prise en charge des formations

	Frais pédagogiques	Frais de déplacement /hébergement/ restauration
AFN (Actions de formations nationales)	Fonds mutualisés nationaux	Fonds mutualisés régionaux
AFR (Actions de formations régionales)	Fonds mutualisés régionaux	Fonds mutualisés régionaux
AFC (Actions de formations coordonnées)	Plan de formation établissement	Plan de formation établissement

Les frais de traitement seront pris sur les plans de formation des établissements quel que soit le type d'action

Offre de formation

Plan d'actions régionales 2023

Axe 1

Compétences-clés – Savoirs de base

> Dispositif Compétences 4C

AFR CCL01 | Public: toute personne souhaitant mieux appréhender ses besoins en formation portant sur les savoirs de base

Module 1 – Bilan de positionnement **Durée:** 3,5 heures

Module 2 – Parcours de formation – Niveau 1-2 **Durée:** 91 heures

Module 3 – Parcours de formation – Niveau 3-4 **Durée:** 70 heures

Axe 2

Gérontologie

> Certificat d'aptitude aux fonctions d'Assistant de soins en gérontologie (ASG)

AFR GER01 | Durée: 140 heures | **Public:** aides-soignants, aides médico-psychologiques

> Intimité et sexualité des personnes âgées en Ehpad

AFR GER03 | Durée: 14 heures | **Public:** professionnels intervenant auprès des personnes âgées

> Travailler en Ehpad

AFR GER04 | Durée: 28 heures | **Public:** agents des services hospitaliers et aides-soignants exerçant en Ehpad

> Changer de regard sur la personne âgée hospitalisée

AFR GER05 | Durée: 21 heures | **Public:** tout personnel médical, paramédical, social et personnel d'encadrement et de direction

> Animation d'activités « flash » occupationnelles

AFC GER06 | Durée: 14 heures | **Public:** professionnels travaillant auprès des résidents souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une démence apparentée

> Mieux comprendre et mieux prendre en charge la personne âgée atteinte de la maladie d'Alzheimer ou pathologie dite apparentée

AFR GER07 | Durée: 14 heures | **Public:** tout professionnel travaillant en établissement accueillant des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une démence apparentée

> Soins et hygiène des pieds des personnes âgées (soins de pédiluve)

AFR GER08 | Durée: 14 heures | **Public:** métiers de l'aide à la personne (ASH, assistants de vie sociale, maîtresses de maison, brancardiers), métiers de l'assistance aux soins (AS, AMP/AES, aux. de puériculture, ambulanciers), métiers de la rééducation (kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, diététiciens, pédicures podologues), métiers des soins infirmiers (infirmiers, lbode, IADE, puéricultrices), tout personnel de soins

> Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en Ehpad et USLD

AFR GER09 | Durée: 21 heures | **Public:** l'ensemble des personnels des Ehpad et USLD: administratifs, encadrants, soignants

> Danse assise

AFC GER10 | Durée: 28 heures | **Public:** toute personne travaillant dans l'animation

> Prise en charge des troubles de la déglutition

AFR GER11 | Durée: 14 heures | **Public:** soignants

> Prise en charge des troubles psychiatriques en Ehpad

AFR GER12 | Durée: 21 heures | **Public:** personnel exerçant en Ehpad

> Prise en charge des troubles psychopathologiques et comportementaux de la Personne Agée

AFR GER13 | Durée: 21 heures | **Public:** Tout personnel soignant confronté à la personne âgée présentant des troubles mentaux et psychiques

>

Axe 3

Soins

> **Se préparer à l'admission en Institut de formation d'aide-soignant (IFAS)**

AFR SOI01 | **Durée:** 42 heures | **Public:** agents se préparant à une sélection d'entrée à l'IFAS

> **Sécurisation du parcours IDE**

AFR SOI02

> **Parcours des Agents des Services Hospitaliers dans le parcours de soins**

AFR SOI03 | **Durée:** 42 heures | **Public:** ASH / ASHQ

Module 1 – Rôle de l'ASH dans l'équipe hospitalière

Durée: 7 heures

Module 2 – Communication avec le patient, sa famille et l'équipe

Durée: 7 heures

Module 3 – Préservation de l'autonomie du patient

Durée: 7 heures

Module 4 – Assistance aux patients dans les actes de la vie

Durée: 7 heures

Module 5 – Le service des repas

Durée: 7 heures

Module 6 – Gestes et postures : port de charges lourdes

Durée: 7 heures

> **Bientraitance des personnes accueillies**

AFR SOI5 | **Durée:** 14 heures | **Public:** personnels soignants et éducatifs des établissements

> **Accompagnement des personnes en fin de vie**

AFR SOI06 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tout personnel de soins

> **La responsabilité soignante**

AFR SOI07 | **Durée:** 21 heures | **Public:** IDE et AS en binôme, cadres des santé, infirmiers coordonnateurs

> **Éthique et décision dans le soin**

AFR SOI08 | **Public:** binômes soignants en pluridisciplinarité

> **Prise en charge des troubles psychopathologiques**

AFR SOI09 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tout personnel soignant confronté à la prise en charge de personnes présentant des troubles mentaux et psychiques quel que soit leur secteur d'activité (hors services de psychiatrie)

> **Prévention des erreurs médicamenteuses**

AFR SOI10 | **Durée:** 21 heures | **Public:** cadres de santé, personnels soignants, IDE, préparateurs en pharmacie hospitalière, etc.

> **Raisonnement clinique et parcours de soins**

AFR SOI11

> **Accompagner le soin par le toucher**

AFR SOI12

Axe 3 (Suite)

Soins

> **Évolution du métier AS: actualisation des connaissances**

AFR SOI13

> **Travailler la nuit**

AFR SOI14 | **Durée:** 21 heures | **Public:** personnels soignants exerçant leur activité de nuit

> **Accompagner les aidants**

AFR SOI15 | **Durée:** 14 heures | **Public:** tout personnel médical, paramédical, socio-éducatif, de rééducation, psychologue et personnel administratif

> **La place du jeu dans le soin**

AFR SOI16 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tout personnel soignant et non soignant travaillant au sein de services sanitaires, sociaux ou médico-sociaux, accueillant plus particulièrement des enfants

> **Maintien et développement des compétences en réanimation/soins critiques adultes et pédiatriques**

AFN SOI17

> **L'entretien prénatal précoce**

AFN SOI18

> **Sonothérapie et aide au soin par le son**

AFN SOI19

> **La communication non verbale dans la relation patient/soignant**

AFR SOI20 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tout professionnel de santé en contact avec des patients dont la communication verbale est altérée

> **Accompagnement et prise en charge des conduites addictives**

AFR SOI21

> **Gérer la violence et l'agressivité aux urgences**

AFR SOI23 | **Durée:** 14 heures | **Public:** Tout professionnel soignant travaillant aux urgences

Axe 4 Encadrement

> Formation modulaire : « Se former aux techniques de l'entretien professionnel »

AFR ENC01 | **Durée:** 14 heures | **Public:** toute personne en situation d'encadrement et susceptible de conduire un entretien professionnel, responsable hiérarchique direct, tous secteurs confondus

> Formation de formateur interne à la conduite d'entretiens professionnels

AFR ENC02 | **Durée:** 14 heures | **Public:** toute personne en position d'encadrement susceptible d'animer des sessions de formation, au sein de son établissement ou dans le cadre d'une direction commune

> Parcours modulaire pour les encadrants de la FPH

AFR ENC03 | **Durée:** 168 heures | **Public:** tout agent en situation d'encadrement

Module 1 – L'actualité juridique de l'environnement sanitaire et médico-social public

Durée: 14 heures

Module 2 – L'actualité juridique des droits des usagers pris en charge dans la FPH

Durée: 14 heures

Module 3 – La qualité dans la Fonction publique hospitalière

Durée: 7 heures

Module 4 – Communication et accompagnement du changement

Durée: 14 heures

Module 5 – Gestion et conduite de projet

Durée: 21 heures

Module 6 – Gestion des situations difficiles

Durée: 21 heures

Module 7 – Gestion du temps de travail

Durée: 21 heures

Module 8 – Conduire un entretien professionnel

Durée: 7 heures

Module 9 – Manager des compétences

Durée: 7 heures

Module 10 – Du manager au leader

Durée: 14 heures

Module 11 – Optimiser son temps de travail

Durée: 14 heures

Module 12 – Le management multi-site

Durée: 14 heures

Axe 4 (suite)

Encadrement

> **PROJET I.CARE | Formation de praticien en Appreciative Inquiry**

AFR ENC06 | Durée: 28 heures | **Public:** professionnels de santé en situation d'interaction individuelle et collective, personnels encadrant

> **PROJET I.CARE | Formation de praticien en codéveloppement**

AFR ENC07 | Durée: 28 heures | **Public:** toute personne en situation d'encadrement, personnel médical, paramédical, administratif, technique, logistique et direction des établissements publics hospitaliers.

> **Intelligence artificielle en santé: anticiper les impacts**

AFR ENC08 | Durée: 14 heures | **Public:** praticiens hospitaliers, encadrants, personnels de direction

> **Être tuteur de stagiaires paramédicaux**

AFR ENC09 | Durée: 28 heures | **Public:** tout professionnel de santé des filières soins, rééducation et médicotechnique chargé des fonctions de tuteur de stagiaires paramédicaux des établissements de santé et médico-sociaux de la FPH

> **Animer une réunion en distanciel**

AFN ENC10

> **Management intergénérationnel**

AFR ENC11 | Durée: 14 heures | **Public:** tout personnel en situation d'encadrement

> **Formation des maîtres d'apprentissage**

AFR ENC12 | Durée: 21 heures

Axe 5

Administratif – Ressources humaines

> FAE Adjoint des cadres hospitaliers

AFR ADM01 | **Durée:** 154 heures | **Public:** tout agent nommé stagiaire dans le grade d'Adjoint des cadres hospitaliers

> FAE Assistant médico-administratif-AMA (branche secrétariat médical)

AFR ADM02 | **Durée:** 105 heures | **Public:** tout agent nommé stagiaire dans le grade d'Assistant médico-administratif (branche secrétariat médical)

> Accueil physique et téléphonique des familles et visiteurs

AFR ADM03 | **Durée:** 14 heures | **Public:** tout personnel administratif chargé de l'accueil des familles et visiteurs

> Parcours des responsables et chargés de formation continue

AFR ADM04 | **Durée:** 70 heures | **Public:** responsables ou chargés de la formation continue au sein de leur établissement.

Module 1 – Prendre ses fonctions de responsable/chargé de formation continue

Durée: 14 heures

Module 2 – Construire la politique de formation et les parcours professionnels

Durée: 14 heures

Module 3 – Élaborer le plan de formation

Durée: 14 heures

Module 4 – Acheter la formation et optimiser son budget

Durée: 21 heures

Module 5 – Évaluer des actions de formation : démarches et outils

Durée: 7 heures

> Parcours Ressources humaines

AFR ADM05 | **Durée:** 77 heures | **Public:** tout agent affecté à la gestion du personnel hospitalier

Module 1 – Dispositif RH – M1 Les aspects réglementaires de l'absentéisme

Durée: 14 heures

Module 2 – Dispositif RH – M2 Principes de la loi de Transformation de la fonction publique

Durée: 7 heures

Module 3 – Dispositif RH – M3 Gestion des carrières

Durée: 14 heures

Module 4 – Dispositif RH – M4 Recrutement, mobilité et transition professionnelle

Durée: 14 heures

Module 5 – Dispositif RH – M5 Fin de carrières, retraites

Durée: 14 heures

Module 6 – Dispositif RH – M6 Paie et rémunération

Durée: 14 heures

> Le dossier patient

AFR ADM06

Axe 6

Métiers techniques
et logistiques –
Informatique –
Restauration

> **La restauration en santé – Les textures modifiées**

AFR TLIR01 | **Durée:** 14 heures | **Public:** agents de restauration, cuisiniers

> **La restauration en santé – Surgélation**

AFR TLIR03 | **Durée:** 14 heures | **Public:** agents de restauration, cuisiniers

> **La restauration en santé – Finger Food salé sucré**

AFR TLIR02 | **Durée:** 14 heures | **Public:** agents de restauration, cuisiniers.

> **Fonction restauration et hotellerie en Ehpad**

AFR TLIR04 | **Durée:** 14 heures | **Public:** Tout professionnel en charge de la préparation des repas et/ou de l'accompagnement des personnes à la prise des repas

> **Réduire le gaspillage alimentaire**

AFR TLIR05 | **Durée:** 14 heures | **Public:** cadres, chefs de cuisine, chefs d'équipe, responsables de service restauration

> **Qualité de la prestation hôtelière en Ehpad: fonction linge**

AFR TLIR06 | **Durée:** 14 heures | **Public:** tout professionnel en lien avec la fonction linge

> **Nettoyage et hygiène en institution**

AFR TLIR07 | **Durée:** 14 heures | **Public:** tout professionnel en lien avec l'hygiène et l'entretien des locaux

> **Manutention des charges lourdes**

AFR TLIR08 | **Durée:** 14 heures | **Public:** tout agent des services techniques et logistiques, amené à déplacer des charges lourdes dans le cadre de ses missions au sein des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics

> **Initiation couture**

AFR TLIR09 | **Durée:** 21 heures

> **FAE Technicien hospitalier et Technicien supérieur hospitalier**

AFR TLIR11 | **Public:** agents nommés dans le corps à la suite d'un recrutement par concours ou sur liste d'aptitude, agents détachés ou ayant bénéficié d'une intégration directe dans le corps

> **Renforcement de la cybervigilance – Actions de sensibilisation et de gestion des incidents liés au risque cyber**

AFN TLIR12 | **Durée:** 189 heures

> **Préparation au CAP Métiers de la blanchisserie industrielle**

AFR TLIR13 | **Durée:** 168 heures | **Public:** agents de blanchisserie, agents de production linge, blanchisseurs

Axe 6 (suite)

Métiers techniques
et logistiques –
Informatique –
Restauration

> Parcours personnels techniques

AFR TLIR10 | Durée: 147 heures

Module 1 – Initiation à la plomberie sanitaire

21 heures

Module 2 – Initiation et principes de base en électricité

21 heures

Module 3 – Initiation et principes de base en soudage

21 heures

Module 4 – Initiation à la maçonnerie

21 heures

Module 5 – Perfectionnement en électricité du bâtiment

21 heures

Module 6 – Le diagnostic et la maintenance des couvertures

21 heures

Module 7 – La préparation et la peinture
de tous types de support

21 heures

Axe 7

Handicap –
Famille

> Vie sexuelle et affective des personnes vivant en institution

AFR HAF01 | Durée: 21 heures | Public: tout professionnel en ESMS accompagnant des personnes en situation de handicap

> Bienveillance: éthique de la quotidienneté

AFR HAF02 | Durée: 21 heures | Public: tout professionnel d'ESMS intervenant auprès de personnes en situation de handicap

> Accompagner et apaiser les comportements pulsionnels dans les interactions sociales

AFR HFA03 | Durée: 21 heures | Public: professionnels des services éducatifs et/ ou administratifs

> Violence et agressivité, gestion et prévention

AFR HAF04 | Durée: 21 heures | Public: tout professionnel en ESMS confronté aux situations de violence ou d'agressivité

Axe 8

Qualité – Finances
– Achats

> Optimiser votre codage Pathos et GIR: véritable enjeu financier en Ehpad

AFR QFA01 | Durée: 14 heures | Public: médecins coordonnateurs, directeurs, cadres de santé, infirmiers coordonnateurs, cadres administratifs

> Règles de la comptabilité publique, les outils budgétaires et le contrôle de gestion

AFR QFA02 | Durée: 14 heures | Public: agents administratifs des services finances et comptabilité, établissements sanitaires

> Les incontournables de la chaîne Accueil – Facturation – Recouvrement

AFR QFA03 | Durée: 21 heures | Public: tout personnel travaillant sur la chaîne AFR (Accueil – Facturation – Recouvrement)

> Démarche qualité

AFR QFA04 | Durée: 14 heures + 2 heures en visio | Public: tout personnel exerçant à l'hôpital, en Ehpad ou en établissement relevant des secteurs de l'enfance, du handicap et des familles

Axe 9

Pluri- disciplinaire

- > **Communiquer avec bienveillance en utilisant des techniques de la Communication non violente (CNV)**
AFR PLU02

- > **Distance relationnelle entre usagers et professionnels: un équilibre à trouver**
AFR PLU03 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tout personnel médical, paramédical, administratif

- > **Sophrologie, réflexologie, méditation, auto-hypnose: présentation et initiation à des méthodes alternatives de gestion du stress**
AFR PLU04 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tous les personnels médicaux, paramédicaux, administratifs, techniques, logistiques

- > **Initiation à la pratique de la méditation en pleine conscience**
AFR PLU05 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tout agent de la FPH

- > **La gestion du stress et la prévention de l'épuisement professionnel**
AFR PLU06 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tout public confronté à des situations de stress professionnel et potentiellement en situation d'épuisement professionnel

- > **Faire face aux situations d'agressivité et de violence en établissement**
AFR PLU07 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tout professionnel

- > **Entretien professionnel (évalué) : se préparer et préparer son entretien professionnel (e-learning)**
AFR PLU09 | **Durée:** 2 heures | **Public:** tous les agents de la Fonction publique hospitalière (hors personnels de direction et directions des soins)

- > **Initiation à la Langue des signes française (LSF)**
AFR PLU10 | **Durée:** 70 heures | **Public:** tout professionnel de santé

- > **Prévention et gestion de l'agressivité et de la violence des patients et principales techniques de self-défense respectant les principes de bientraitance**
AFR PLU12 | **Durée:** 21 heures | **Public:** tout public

- > **La communication facile à lire et à comprendre (FALC)**
AFR PLU13 | **Public:** agents exerçant en établissement de la fonction publique

- > **Maîtriser son temps pour en gagner**
AFR PLU15 | **Durée:** 14 heures | **Public:** tout professionnel

- > **Orthodidacte: orthographe, grammaire, conjugaison et syntaxe (e-learning)**
AFR PLU16 | **Durée:** 24 heures

- > **Projet Voltaire – Rédiger sans fautes et renforcer son expression (e-learning)**
AFR PLU17 | **Public:** membres du personnel en situation d'encadrement, y compris personnel médical et agents des services RH/formation

Module 1 – Parcours ORTHOGRAPHE

Module 2 – Parcours EXPRESSION

Axe 9 (suite)

Pluri-
disciplinaire

> **iBELLULE Mail – Savoir rédiger un e-mail**

AFR PLU18 | **Durée:** 3 heures | **Public:** tout professionnel désireux d'améliorer sa communication par e-mail

> **Laïcité, droits et obligations dans les établissements de la FPH**

AFN PLU19

Axe 10

Psychiatrie

> **Isolement et contention en psychiatrie générale**

AFN PSY01

> **Gérer la violence et l'agressivité aux urgences**

AFR PSY02 | **Durée:** 14 heures | **Public:** infirmiers diplômés d'État ou tout professionnel de santé exerçant aux urgences

> **Accompagner la professionnalisation des infirmiers débutant en psychiatrie**

AFR PSY03 | **Durée:** 28 heures | **Public:** infirmiers ayant intégré la psychiatrie avec une ancienneté de moins de deux ans et diplômés du référentiel de formation en soins infirmiers

Axe 11

Projets –
Accompagne-
ments +
formations

> **GPMC**

AFR PAF01 | **Public:** directions d'établissement, DRH, affaires médicales, soins, fonctions support, etc., membres d'instances (ex. : CTE, CME, etc.)

> **Dispositif égalité professionnelle**

AFR PAF02 | **Durée:** 78 heures

Module 1 – Dispositif d'accompagnement à la mise en œuvre d'une politique d'égalité professionnelle (modules 1 et 2)

Durée: 56 heures

Module 2 – Formation de l'encadrant intermédiaire

Durée: 1 heure

Module 3 – Formation des agents des services de ressources humaines

Durée: 7 heures

Module 4 – Formation des référents égalité et/ou diversité

Durée: 14 heures

Axe 11 (suite)

Projets – Accompagne- ments + formations

> Dispositif QVT

AFR PAF03 | Durée: 619 heures

Module 1 – Diagnostic du besoin d'accompagnement QVT

Durée: 21 heures

Module 2 – Accompagnement à la mise en place d'une politique de QVT

Durée: 63 heures

Module 3 – Module « flash » – Mise en place du télétravail

Durée: 28 heures

Module 4 – Module « flash » – Accueil, suivi et intégration des nouveaux arrivants

Durée: 28 heures

Module 5 – Module « flash » – Définir et impulser une vision managériale porteuse de sens

Durée: 28 heures

Module 6 – Module « flash » – Améliorer la communication institutionnelle interne

Durée: 28 heures

Module 7 – Module « flash » – Élaboration du Document unique et du Papripact

Durée: 28 heures

Module 8 – Module « flash » – Webinaire: comment favoriser la QVT dans son management au quotidien?

Durée: 3 heures

Anfh

–

Siège

265, rue de Charenton
75012 Paris

–

01 44 75 68 00
communication@anh.fr
www.anh.fr

